

# Éconavigation à Belle-Île

Centre permanent d'initiatives pour l'environnement de Belle-Île-en-Mer



La navigation n'est pas exempte d'impacts sur l'environnement. Les eaux usées des bateaux, les déchets jetés par-dessus bord, les fuites d'hydrocarbures dans les ports font partie des sources de pollution les plus fréquentes. En 2009, le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) de Belle-Île et l'association Econav décident de sensibiliser les acteurs de la mer au problème que constituent les pollutions générées par la navigation.

## Mobiliser et faire prendre conscience

Autour de conférences se retrouvent les élus, les professionnels et le grand public. Beaucoup ne

savent pas que Belle-Île est située dans une Aire Marine Protégée. Le CPIE commence par fournir des ressources réglementaires, sollicite l'association « Territoires en Mer » qui a une expertise dans le domaine, puis engage des contacts avec la Communauté de Communes de Belle-Île.

En 2011, la concertation se met en place progressivement. Un diagnostic est réalisé auprès des ports, des chantiers et des commerçants. Les accastilleurs (équipementiers de marine) et shipchandlers (vendeurs d'articles de marine) se portent volontaires pour communiquer et réaliser un « geste » environnemental, par exemple réduire ou trier leurs déchets. La capitainerie du port du Palais met en place un « point info »

et présente des produits écologiques d'entretien des bateaux. Le port de Sauzon, quant à lui, améliore la signalétique pour inciter les plaisanciers à trier leurs déchets. De son côté, la Communauté de communes réalise un diagnostic sur la pêche professionnelle.

## Harmoniser les compétences des acteurs locaux

Rapidement, il s'avère indispensable de trouver une articulation entre la Communauté de communes et le CPIE, chacun disposant de légitimités et compétences différentes. La Communauté de communes accueille favorablement le projet du CPIE mais défend sa mission : la gestion de l'Aire Marine Protégée de Belle-Île.

Entre les structures, il y a des chevauchements de compétences, mais aussi des complémentarités reconnues par les deux parties : la Communauté de communes facilite la relation avec les élus et donc avec les ports, ce qui est indispensable au succès du projet, alors que l'association réalise un travail de sensibilisation auprès des professionnels et des usagers que ne pourrait pas faire la collectivité.

Des ajustements sont nécessaires, parfois accompagnés de tensions, mais ce partenariat crée un jeu gagnant-gagnant. À partir de 2015, la Communauté de communes et le CPIE répondent ensemble à un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par l'Agence des Aires Marines Protégées (devenue Agence Française pour la Biodiversité). Un

nouveau projet est lancé pour une durée de trois ans, intitulé « Éco naviguer à Belle-Île-en-Mer, une Aire Marine Protégée ».

L'enjeu est d'agir ensemble et d'arriver à une action globale significative grâce à l'engagement de chacun à agir à son niveau.

## Des effets à consolider

Le projet conduit à des changements très concrets. Par exemple, la récupération des huiles de vidange des bateaux n'était pas effectuée par tous les chantiers car le recours à des opérateurs agréés était payant, alors que la réglementation prévoit qu'il soit gratuit. Le problème a pu être résolu grâce à la concertation entre les acteurs concernés et à l'intervention de la collectivité.

D'autres actions sont plus légeres, comme le caténage (révision de la coque des bateaux avec passage en eau sèche, c'est-à-dire sortie du bateau de l'eau) qui a échappé à la concertation. Les ports de l'île n'ont pas d'aile de carenage, les plaisanciers sollicitent un chantier, effectuent le caténage sur un quai ou font un caténage sauvage, avec le

# L'observatoire citoyen des goélands urbains



permis de nous rendre compte de l'importance d'une action sur le milieu marin».

Les partenaires ont commencé à construire une culture commune, appris à parler le même langage et dégagé des objectifs. Cependant, la concertation a permis une prise de conscience et d'initiative des parties prenantes. «Si déjà on met dans la tête des gens que l'on vit dans une aire marine protégée, le simple fait de le savoir modifie les comportements, rapporte un acteur local. Or, le projet a mis le doigt là-dessus». La sensibilisation seule n'aurait sans doute pas suffi à créer une dynamique de mise à l'agenda de cette thématique ni à susciter un effet d'entraînement. La communauté de communes le reconnaît: «le projet nous a

risque que les déchets et les produits passent dans le milieu naturel. Pour certains, la dynamique collective a donc donné lieu à des progrès, alors que pour d'autres les résultats sont encore limités. Cependant, la concertation a permis une prise de conscience et d'initiative des parties prenantes. «Si déjà on met dans la tête des gens que l'on vit dans une aire marine protégée, le simple fait de le savoir modifie les comportements, rapporte un acteur local. Or, le projet a mis le doigt là-dessus». La sensibilisation seule n'aurait sans doute pas suffi à créer une dynamique de mise à l'agenda de cette thématique ni à susciter un effet d'entraînement. La communauté de communes le reconnaît: «le projet nous a



Bretagne Vivante

La situation de ces oiseaux marins nicheurs est toutefois paradoxale. En effet, on observe des modifications importantes de la répartition entre milieu naturel et milieu anthropisé, et un comportement des espèces qui varie selon cette distribution. Autant les effectifs du Goéland argenté subissent actuellement une diminution importante en milieu naturel, autant les populations des milieux urbains se portent plutôt bien. Les différences comportementales et le cadre général de vie de ces populations ont tendance à accentuer ces disparités. Rapidement des questions peuvent se poser sur la nécessité de protection des colonies en milieu urbain, ce qui interroge sur la cohabitation avec les activités humaines et la nécessité

Lorsqu'on arrive à Lorient, les cris des goélands et leurs allers retours incessants dans le ciel, nous font rapidement réaliser que oui, le bord de mer est bien là. Mais si pour les vacanciers ces oiseaux marins sont indéniablement le symbole du rivage et de tous les plaisirs qui y sont associés, pour certains habitants de la ville de Lorient, le ressentit n'est pas forcément le même. En effet, la cohabitation entre cet oiseau et les activités humaines n'est pas toujours aisée. Pour les habitants, des nuisances peuvent parfois se faire ressentir à l'exemple des déjections qui détériorent les carrosseries de voiture, des cris stridents notamment des petits lors de la période des naissances, ou des dégradations de toitures...



d'actions de médiation et d'information auprès des habitants, et plus largement sur la place de la nature en ville.

Consciente des difficultés vécues par les citoyens, et soucieuse de ces nouveaux enjeux de conservation, la ville de Lorient organise, depuis 2013, des campagnes de stérilisation ciblée, en focalisant les stérilisations des nids en partie résidentielle, afin d'orienter les populations d'oiseaux dans les secteurs tournés vers la mer, à savoir le port et les toits de l'ancienne base de sous-marin datant de la guerre. Avec l'objectif de concentrer la présence des goélands autour de ces espaces. Pour aller plus loin, l'association naturaliste Bretagne Vivante, en partenariat étroit avec la ville de Lorient, se saisit de ce sujet. Conjointement, ils se donnent l'objectif de mobiliser des habitants de Lorient, via différentes modalités d'actions, afin qu'ils s'approprient les problématiques liées à la présence des goélands en ville, et valorisent leur présence comme une richesse locale.

**Mieux comprendre... pour mieux protéger**

Des actions de découverte pédagogique et d'observation des goélands sur les toits de l'ancien bunker sont organisées conjointement par Bretagne Vivante et la ville. Ces activités permettent de sensibiliser un grand nombre de citoyens. Si l'objectif initial des initiateurs du projet était de formaliser un groupe citoyen pérenne, qui aurait servi de vecteur de sensibilisation et mobilisation de la population, force est de constater que

sont développés. La proximité de ces oiseaux sur la zone urbaine permet à tout habitant d'approcher ces espèces et, par exemple, de photographier les oiseaux bagues pour ensuite transmettre ces clichés aux chercheurs, enrichissant ainsi les bases de données. L'association travaille en outre à un projet de site internet, sur la base de cartes, pour fluidifier ces retours d'observation (des habitants de Lorient mais également d'autres secteurs) vers les scientifiques, et à l'inverse, la transmission des analyses faites par les chercheurs, vers les ornithologues amateurs et le grand public. Au total, dans ce programme de baguage qui inclut la ville

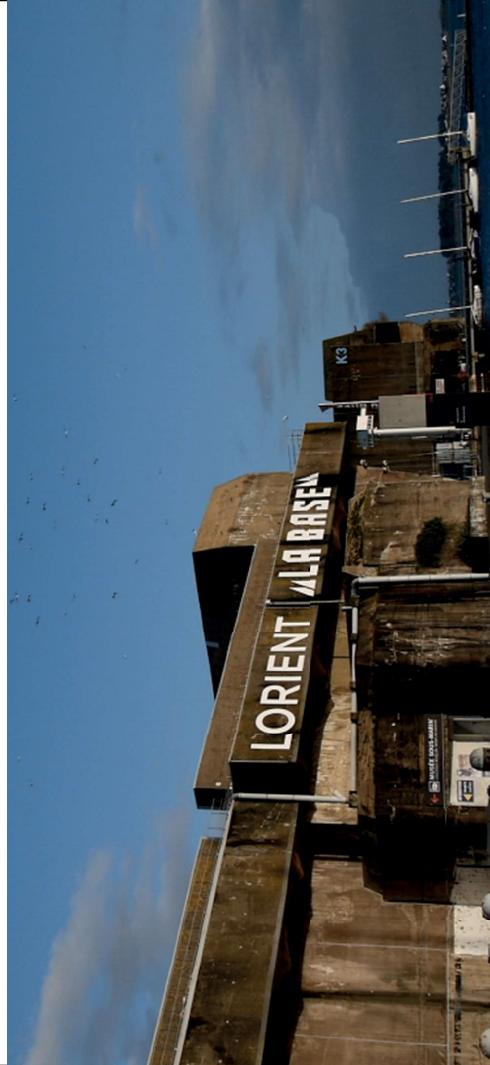
**Science participative**

La mobilisation des citoyens ne se limite pas aux sorties d'observation. Les spécialistes de l'association Bretagne Vivante voient aussi dans l'implémentation des habitants une opportunité pour enrichir leurs observations de terrain. Ils souhaitent créer une proximité entre le travail scientifique et les apports des citoyens qui, de fait, sont plus présents sur le terrain, en l'occurrence, la ville. Et bâtir un programme scientifique au sein duquel des outils permettant la récolte et le transfert d'information des habitants vers les scientifiques,

la mobilisation d'un groupe constitué sur le moyen et long terme reste difficile.

Toutefois, ces actions de sensibilisation font bouger les lignes, à l'image de cette dame qui était régulièrement dérangée par les cris des goélands nichant près de ses fenêtres. Après plusieurs participations à des sorties d'observation, elle commence à porter un autre regard sur cette espèce. Elle observe les goélands différemment, relevant par exemple leur façon de se nourrir, plutôt que de se focaliser sur leurs cris.

Il reste difficile de mesurer les effets réels de cette sensibilisation. Mais sur les 600 adultes et 500 enfants ayant assisté aux visites de l'observatoire des goélands et sorties du groupe citoyen, on peut croire que des messages seront intégrés pour un certain nombre d'entre eux, voire retransmis à leurs proches. Un travail de longue haleine qui se fonde sur le postulat qu'une meilleure protection passe par une meilleure compréhension des modes de vie des espèces.



# Cantonnement de pêche du Cap Roux



de Lorient, ce sont plus de 4 500 animaux qui ont déjà été bagués et près de 10 000 données extérieures récoltées.

## Des effets positifs

Force est de constater que, progressivement, des changements de pratique apparaissent dans la prise en compte des goélands en ville. Le secteur de Lorient-La Base est en effet un quartier assez dynamique en termes de projet d'aménagement. L'un des toits déteriorés doit, par exemple, être rénové, ce qui risque de déranger la reproduction des goélands qui nichent à cet endroit. Au-delà des contraintes réglementaires d'usage pour de tels travaux et relatives à la présence des espèces protégées, des échanges s'engagent entre les services de Lorient Agglomération et l'association Bretagne Vivante, afin d'intégrer cette dimension goéland dans le plan de travail de cet aménagement. Cela témoigne donc d'une intégration plus importante des questions de protection et conservation de ces espèces.

Ce travail conjoint a permis de dépasser une approche centrée sur les problèmes causés par le goéland, pour aller vers une vision plus large de structuration d'un plan de gestion concerté qui intègre les enjeux de protection de ces oiseaux marins et de cohabitation avec les activités humaines.

D'autres communes, soumises à des problématiques similaires, font désormais appel à Bretagne Vivante pour témoigner de ce projet et appuyer à la mise en place d'actions. Des articles dans la

presse régionale, qui alertent sur la problématique des goélands urbains, et relaient l'expérience de Lorient, favorisent cet essaimage. L'originalité de cette démarche tient dans le fait qu'elle s'intéresse à la biodiversité urbaine et à la nature ordinaire, insuffisamment expliquées et valorisées. Il s'agit d'aborder de façon différente la question de la cohabitation homme /animal. Même si les habitants ne sont pas complètement partie prenante dans la gouvernance du programme de gestion des goélands, cette initiative représente une première marche vers l'intégration des citoyens dans cette politique de régulation des oiseaux marins en ville. Elle contribue à une évolution du regard des habitants sur ces espèces, et à une meilleure intégration des enjeux de protection dans la gestion des espaces urbains. Une tentative originale de réponse au dilemme posé par cette présence d'oiseaux « sauvages » en ville.



## Planète Mer

En bordure des côtes méditerranéennes, près de Saint-Raphaël, au large de l'Estérel et de ses massifs rosés, s'étend une zone de pêche sur laquelle 26 pêcheurs professionnels exercent leur activité. Comme le veut une pratique qui remonte au X<sup>e</sup> siècle, les pêcheurs en Méditerranée française s'organisent en prudhomie, c'est à dire une organisation de pêcheurs professionnels qui assure collectivement la gestion d'un territoire de pêche. Cette gestion peut s'incarner par des règles sur les engins de pêche autorisés ou non, la dimension des mailles des filets pour éviter de pêcher des poissons trop jeunes, ou encore une rotation entre les pêcheurs sur les zones les plus poissonneuses.

Le massif de l'Estérel étant déjà inclus dans un site Natura 2000, et présentant que les mesures de gestion des ressources naturelles allaient progressivement s'étendre au domaine marin, les pêcheurs de la prudhomie de Saint-Raphaël décident, en 2003, de prendre les devants. Et de créer un cantonnement de pêche de 445 ha, au sein de leur territoire de compétences. Cette réserve a une vocation somme toute assez simple : permettre aux poissons et autres espèces de se reproduire, de grandir, puis de quitter la zone, favorisant ainsi le renouvellement de la ressource marine et la protection des stocks de poisson.

### Sensibilisation et science participative

Une vocation simple mais qui ne se suffit pas à elle-même. En effet, sans surveillance, suivi scientifique ni communication, un cantonnement de pêche peut difficilement être fonctionnel et efficace. Or, de par la particularité d'avoir été initiée par les pêcheurs, et non pas par l'Etat ou la collectivité locale, cette réserve ne dispose pas du statut d'aire marine protégée, ce qui implique qu'aucun gestionnaire n'est désigné et il n'existe pas de plan de gestion. En d'autres mots, pas de moyens pour suivre les effets de ce cantonnement et sensibiliser les usagers à sa présence.

Pour remédier à cela, les pêcheurs décident de s'entourer, et font appel à l'association Planète Mer pour mener une réflexion en vue d'élaborer un projet sur l'avenir de ce cantonnement. Ils sollicitent également une équipe de chercheurs de l'université Sofia Antipolis de Nice, pour les appuyer dans le suivi scientifique de la zone. Un programme

d'action, qui durera deux ans (2012 – 2014), est alors initié. Un objectif majeur est de surveiller le secteur, pour éviter le braconnage, et sensibiliser les visiteurs par des panneaux en bord de côte et la distribution de flyers. Les pêcheurs participent directement à ces opérations, ce qui permet de mieux faire passer les messages, puisqu'ils expliquent eux-mêmes les raisons de la création de ce cantonnement. Dans un deuxième temps, la ville de Saint-Raphaël reprendra ces activités de surveillance, puisque, 10 ans après sa création, le cantonnement reste mal connu.

Parmi les utilisateurs fréquents qui sont recensés sur la zone, se trouvent les clubs de plongée. En effet, cet endroit est connu comme un spot de plongée sous-marine important. Émerge alors l'idée de les mobiliser et de leur proposer une implication concrète, à savoir, participer au recensement et au suivi de l'évolution des différentes espèces de poissons dans la zone du cantonnement. Le partenariat avec l'équipe de recherche permet de créer des protocoles scientifiques simples pour recueillir des données qui sont ensuite traitées par les scientifiques. Un premier pas vers une implication dans la gestion du cantonnement.

### Vers une gestion partagée

Les pêcheurs, tout en souhaitant garder une place centrale dans la gouvernance future de ce site, reconnaissent qu'ils ne peuvent en porter seuls la gestion. Passée cette étape de sensibilisation, d'information et de suivi, il faut donc aller plus

loin. La concertation devient alors nécessaire pour construire les voies les plus satisfaisantes pour tous.

La réalisation d'une étude a permis d'esquisser les modalités de gestion les plus adaptées à ce cantonnement, et met en avant la pertinence, dans ce cas, d'un modèle de co-gestion. Il faut comprendre cette notion comme un processus de gestion partagée et coopérative, où les pêcheurs (ou leurs organisations) conservent un pouvoir de décision, tout en le partageant avec les institutions locales et les autres utilisateurs des ressources halieutiques. Pour le cantonnement de pêche, il s'agit donc d'associer à la réflexion les pêcheurs professionnels de la prudhomie de Saint-Raphaël mais aussi ceux de la prudhomie de Cannes, les scientifiques, les centres de plongée, les collectivités territoriales et les services de l'Etat concernés et les associations d'usages pour impliquer chaque acteur dans la vie du cantonnement et son évolution.



C'est dans cet objectif qu'est organisée une restitution des actions de sensibilisation et de suivi scientifique, auprès des acteurs cités précédemment. La participation est importante et les discussions font apparaître que les problématiques posées pour le cantonnement du Cap Roux, se retrouvent dans d'autres zones de ce secteur en termes de gestion de la ressource. Le cantonnement du Cap Roux, en proposant un modèle de gouvernance basé sur les principes de co-gestion, servira donc de test, qui pourra être ensuite éventuellement transféré sur d'autres zones (notamment Natura 2000).

Cette démarche de construction de nouvelles modalités de gestion et de gouvernance entre les acteurs concernés est actuellement en cours. L'implication dans sa gestion des différents acteurs utilisateurs de la zone est apparue ici comme une nécessité, les pêcheurs ne pouvant garantir seuls le respect des règles pour la protection de la ressource. Le démarche de concertation est donc incontournable, et re, afin de garantir, tel que cela avait été voulu dès le départ, un équilibre entre protection de la ressource, activité de pêche professionnelle mais également activités de loisir sur ce site d'exception. Comme l'exprime à juste titre l'un des pêcheurs de la prudhomie « *de la différence naît la richesse ; de la discussion et du dialogue naissent les solutions* ». Même s'il convient que les points d'accord ne sont pas toujours faciles à trouver, il reste convaincu que seule la recherche de consensus permettra d'avancer afin que la nature et la mer y trouvent un intérêt.



## Les herbiers sous-marins du Golfe du Morbihan

Parc naturel régional du Golfe du Morbihan



Les zostères? Ces plantes marines ne sont pas l'invasement et à rendre l'eau plus claire en fixant les particules au sol.

### Crise chez les zostères

Les zostères? Ces plantes marines ne sont pas sensibles à la qualité de l'eau et aux agressions de toutes sortes. Dans un espace aussi fréquenté que le Golfe du Morbihan, celles-ci ne manquent pas. Certains pêcheurs à pied les piétinent à marée basse : 150 professionnels et près de 10 000 amateurs pratiquent cette activité dans le Golfe. Les ancre des bateaux peuvent les arracher: 7 000 mouillages de plaisance sont aujourd'hui autorisés dans la Petite Mer et une vingtaine de clubs

Mais les herbiers de zostères sont fragiles, sensibles à la qualité de l'eau et aux agressions de toutes sortes. Dans un espace aussi fréquenté que le Golfe du Morbihan, celles-ci ne manquent pas. Certains pêcheurs à pied les piétinent à marée basse : 150 professionnels et près de 10 000 amateurs pratiquent cette activité dans le Golfe. Les ancre des bateaux peuvent les arracher: 7 000 mouillages de plaisance sont aujourd'hui autorisés dans la Petite Mer et une vingtaine de clubs



de plongée parcourent les endroits les plus remarquables. Des engins et matériels de pêche et de conchyliculture peuvent également les abîmer: 60 pêcheurs professionnels embaugés et une centaine de chantiers ostréicoles vivent des ressources du Golfe et du littoral. Les désherbants utilisés par les agriculteurs, les collectivités ou les jardiniers se retrouvent dans l'eau de mer, tout comme les produits utilisés sur la coque des bateaux, sans compter les engrangis, l'eau de javel ou les lessives... Certes, il existe des lois qui réglementent tout ou partie de ces usages, mais leur connaissance et leur respect ne sont pas toujours effectifs et l'évolution des herbiers de zostères est préoccupante. Comment faire mieux?

Depuis sa création, le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan entend promouvoir le dialogue entre les acteurs locaux. Avant cela, le Syndicat Intercommunal avait fait figure de pionnier dans les années quatre-vingt-dix en organisant un vaste « Forum des partenaires du Golfe du Morbihan », animant des ateliers thématiques visant à coordonner les efforts de chacun et utilisant la médiation pour gérer les conflits d'usage. Avec les herbiers de zostères, c'est la même démarche de concertation qui est mise en place.

### Mobilisation de connaissances et mise en dialogue

Elle repose sur plusieurs piliers. D'un côté, il s'agit de rassembler et partager les connaissances. Un Système d'information géographique collecte

et intègre les données sur les zostères, une revue de la littérature scientifique est réalisée, afin de mieux comprendre la répartition et la dynamique temporelle des herbiers. D'un autre côté, une démarche de consultation est engagée : enquête auprès de 600 habitants des communes riveraines du golfe afin de connaître leur perception des herbiers de zostères et connaître leurs préférences en termes de gestion et entretiens avec des acteurs locaux : conchyliculteurs, plongeurs, plaisanciers, élus locaux, gestionnaires, scientifiques... Cette démarche de co-construction s'est déroulée sur un peu plus d'une année, en 2013 et 2014.

Un premier atelier réunit une vingtaine d'acteurs du territoire, représentant différentes catégories d'usagers. Objectif : construire une culture commune en partageant des connaissances. Le second atelier est élargi à une quarantaine de personnes et vise à croiser les regards de scientifiques et de gestionnaires. Puis une série de six ateliers thématiques est engagée : pêche de loisir, navigation de plaisance, activités nautiques, pêche

professionnelle, conchyliculture, activités du bassin versant et qualité de l'eau.

#### **Identifier les services rendus par les herbiers sous-marins**

Un principe : bien poser les termes du problème. Au lieu de pointer du doigt les usagers du Golfe dont les pratiques mettent en péril les herbiers, ce qui aurait pu susciter des réactions de recul, le Parc choisit une autre approche, celle des services éco-systémiques, c'est-à-dire les bénéfices que la nature offre aux hommes, de manière directe ou indirecte, et qui participent à leur bien-être. « Nous avons mobilisé les acteurs locaux autour du constat de la fragilité des herbiers sous-marins et

de l'utilité de mesures de gestion adaptées, déclare l'animatrice de la concertation. Puis nous avons décidé d'identifier ensemble les services éco-systémiques rendus par les herbiers en croisant les connaissances détenues par les scientifiques, qui étaient assez dispersées, et les connaissances empiriques des usagers, qui l'étaient également ». Avec les ateliers, la connaissance des herbiers de zostères se construit. « Nous avons identifié ensemble les services rendus par les herbiers et les menaces dont ils font l'objet. Ces discussions nous ont amenés nécessairement à nuancer les constats. Certaines évolutions locales des herbiers (régression ou progression), ne peuvent pas être généralisées à tout le Golfe. Les impacts des pressions exercées par les activités humaines dépendent en effet de leur intensité, de leur fréquence et de leur cumul. Par exemple, les tables ostréicoles peuvent dans certains cas limiter la poussée des zostères et dans d'autres cas favoriser leur installation en diminuant les courants. Autre exemple : une pratique anodine à certains endroits peut se révéler nuisible à un autre, en fonction de l'état des herbiers ou de leur environnement. Il a fallu affiner l'analyse ».

Construire collectivement une connaissance partagée, formuler des constats au cas par cas sans généralisation excessive : cela a contribué à l'adhésion des participants. Les services de l'Etat, qui ont participé à toute la démarche, reconnaissent son intérêt.

Finalement, le processus de dialogue se conclut par un atelier d'une vingtaine de personnes chargées de formuler des scénarios de gestion et par

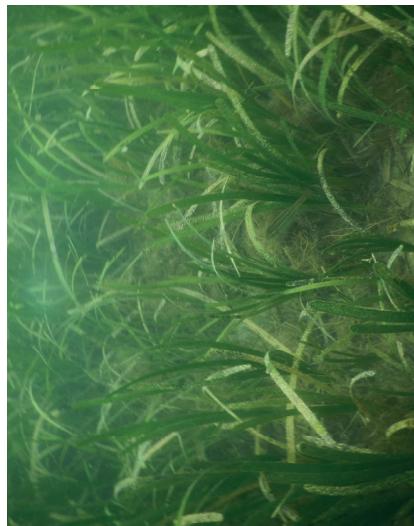
une journée d'échange qui permet de restituer à un large public les résultats de la démarche. Enfin, des outils de communication sont développés : une bande dessinée, un film, divers supports.

#### **Des débouchés concrets**

Outre la prise de conscience des usagers, la concertation débouche sur des changements de pratiques très concrets. Par exemple, l'installation de mouillages à faible impact sur les fonds marins pour limiter le décapage des herbiers provoqué par les chaînes qui racinent à marée basse, la sensibilisation aux bonnes pratiques de pêche à pied qui doivent éviter les herbiers - cela est d'ailleurs

interdit mais souvent peu connu - la prise en compte de l'importante variabilité des herbiers lors du renouvellement des autorisations d'occupation temporaire (AOT) du domaine public maritime, qui concernent en particulier les ostréiculteurs...»

Finalement, les herbiers s'en portent-ils mieux ? L'évaluation de l'impact écologique est complexe, l'estimation de l'effet des mesures de gestion prises sur leurs évolutions l'est plus encore. C'est pourquoi le Parc conduit des démarches expérimentales pour sensibiliser les usagers aux bonnes pratiques qui permettent de préserver les herbiers et de maintenir les services qu'ils nous rendent !



# Mobilisation des habitants pour préserver les hippocampes de la lagune de Thau



## Centre permanent d'initiatives pour l'environnement du Bassin de Thau



2008 par le réseau CPIE Bassin de Thau (dont Peau-Bleue est membre). Il porte le nom d'Hippo-THAU.

### La concertation comme nécessité

Le contexte local implique une nécessaire concertation. En effet, la lagune languedocienne de Thau représente un espace économique important regroupant différents usages : pêche artisanale, conchyliculture (10% de la production française), tourisme et population résidente en augmentation constante. L'approche centrale du projet Hippo-THAU consiste également à impliquer directement certains « publics-cibles » dans la recherche d'informations afin de mieux les sensibiliser et d'augmenter la richesse des données collectées.

La diversité des acteurs impliqués dans ce projet est, de ce fait, très importante. On y retrouve bien évidemment des structures membres du CPIE telles que l'association Peau-Bleue, l'ardam, l'école de plongée Odyssée, la Ligue pour la protection des oiseaux de l'Hérault, le Comité Régional de la Conchyliculture en Méditerranée et la Prud'homie de pêche des lagunes de Thau et d'Ingril. Au-delà de ce premier cercle, d'autres partenaires de terrain sont mobilisés notamment des centres de plongée, la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marin ou encore des établissements scolaires. Et pour compléter cette approche de terrain, un comité scientifique apporte une expertise sur les méthodes de collecte et d'analyse statistique.

L'intérêt fort de cette démarche résulte donc dans le fait de fédérer des acteurs issus de secteurs



et domaines professionnels (recherche, enseignement, professionnels de la lagune, habitants, environnementalistes...) très différents mais qui sont tous concernés par cet espace fédérateur qui présente la lagune de Thau.

### Un programme de suivi scientifique participatif

Differents suivis sont mis en œuvre afin de collecter des données complémentaires sur les espèces, leurs habitats et d'impliquer l'ensemble des usagers du territoire.

Tout d'abord des études scientifiques sont réalisées en plongée sous-marine avec la participation de plongeurs bénévoles. La stratégie scientifique définie vise à décrire et comprendre les variations saisonnières, spatiales et interannuelles de densité des populations. Un groupe de plongeurs bénévoles, membres de l'association Peau-Bleue et présents dès le démarrage du projet, réalise ainsi régulièrement des recueils de données. Des sorties à destination des plongeurs amateurs, auxquelles participent entre 10 et 20 bénévoles qui viennent

parfois de loin, sont également organisées 3 à 6 fois par an. Une formation en salle leur permet d'acquérir les bases de reconnaissance des différents hippocampes et de connaître leur habitat. Puis le groupe part en plongée, avec l'animatrice du CPIE Bassin de Thau, muni d'une fiche qui permet de collecter les informations. Ils sont ensuite incités à retrancrire les données via un site internet, dédié au projet et accessibles à tous ([www.observatoire-hippocampe.fr](http://www.observatoire-hippocampe.fr)) qui compile toutes les observations faites par les bénévoles et scientifiques. Ils peuvent ensuite reproduire cette démarche lors de leurs plongées autonomes. Ces sorties permettent aussi de communiquer sur la biodiversité du bassin de Thau. De cette façon, une cinquantaine de plongeurs bénévoles participent chaque année à ce suivi scientifique. Selon l'animatrice du CPIE, «la participation des plongeurs bénévoles permet de démultiplier les sources d'observation», même si «les plongeurs ont tendance à ne remplir une fiche que lorsqu'ils observent quelque chose alors que la donnée n'est importante aussi».

Au-delà de ces études *in situ*, l'idée est de mobiliser les savoirs des professionnels de la lagune sur l'hippocampe, qu'ils sont amenés à retrouver dans les filets ou les cordes. Des enquêtes ont été conduites auprès des pêcheurs et conchyliculteurs. Dans l'optique d'impliquer l'ensemble des habitants du secteur, ce sont les enfants des écoles riveraines qui ont réalisé ces entretiens. Après une formation en classe, les enfants sont alors interrogés directement les usagers du Bassin de Thau sur leurs connaissances des hippocampes de la lagune. De la

même façon que pour les plongeurs, l'idée est que les pêcheurs et conchyliculteurs, seuls acteurs présents toute l'année sur la lagune, renseignent ensuite de façon autonome des fiches d'observation sur les hippocampes trouvés lors de leurs prises.

Le suivi scientifique du projet est mené en lien avec un laboratoire de l'université de Montpellier. Le comité scientifique, auquel participe un représentant du groupe de plongeurs bénévoles, se réunit une fois par an. L'ensemble des données recueillies par les différents participants est intégré au programme de recherche qui donne lieu à un bilan annuel dont une synthèse est rédigée et diffusée aux participants.

Grâce au travail réalisé, le projet Hippo-THAU est cité par la presse et la télévision. En outre, des actions de communication et de sensibilisation sont organisées par le CPIE Bassin de Thau à travers des conférences proposées au grand public.

inédite : l'Exposition Hippocampe ([www.exposition-hippocampe.fr](http://www.exposition-hippocampe.fr)). En plusieurs modules, elle présente la biodiversité des hippocampes de Thau, la présence des hippocampes dans le monde et plus largement la biodiversité de l'étang de Thau. Un volet spécifique est consacré à l'histoire de ce programme participatif et met en avant le rôle des plongeurs, conchyliculteurs, pêcheurs, scientifiques, enfants ... ayant participé au programme.

Cette exposition de 100m<sup>2</sup>, inaugurée en 2015, a déjà été présentée à Sète, Marseillan et sur l'île des Embiez, à l'occasion des 50 ans de l'institut Océanographique Paul Ricard (membre du comité scientifique). Elle poursuit son itinérance nationale et sera prochainement présentée en région parisienne. Une façon concrète de valoriser le travail important fourni par les nombreux bénévoles mobilisés sur le projet, mais également par les partenaires financiers locaux qui se sont engagés sur ce projet<sup>1</sup>.

### Diffuser, valoriser, communiquer : une exposition itinérante inédite

Le travail de longue haleine réalisé par le réseau CPIE du Bassin de Thau et ses partenaires, ainsi que la mobilisation forte aggregée autour de ce projet, donne une envergure singulière aux résultats obtenus.

Dès 2012, les acteurs du projet réfléchissent à la manière de valoriser les données recueillies grâce à Hippo-THAU, mais également de mettre en avant cette dimension participative du projet. Les 10 années d'antériorité de récolte et d'analyse de données ont permis la réalisation d'une exposition

Le projet Hippo-THAU regroupe tous les acteurs ayant une connaissance et un contact avec cet animal marin, dans un souci de recueil constant d'information. L'avantage de l'approche participative est que «comme on multiplie les *neures d'observation*, on recueille beaucoup plus de données. Si le programme n'était pas participatif, il serait terminé depuis longtemps car les laboratoires n'ont pas le temps de faire autant de plongées» témoigne l'animatrice du CPIE. Il y a donc une vraie démultiplication des forces, et ce au bénéfice d'une meilleure connaissance, et donc protection de l'espèce. À travers l'hippocampe, animal emblématique du milieu lagunaire, il s'agit également de sensibiliser les publics à la fragile diversité de l'écosystème et à la nécessité de le préserver. L'expertise acquise par le CPIE Bassin de Thau avec Hippo-THAU lui a permis de mener un travail de concertation à l'échelle de la façade méditerranéenne sur la place de la science participative. Aujourd'hui, l'association coordonne un réseau régional, Sentinel de la mer Occitanie, qui regroupe plusieurs programmes de sciences participatives liés à la mer, aux lagunes et au littoral de la région Occitanie dans l'objectif de donner plus de visibilité à ces initiatives et de faciliter l'action du citoyen observateur via une plateforme web ([www.sentinellesdelamer-occitanie.fr](http://www.sentinellesdelamer-occitanie.fr)).

<sup>1</sup> Agence de l'eau, la Région Occitanie, le Département de l'Hérault, la communauté d'agglomération du bassin de Thau, et les communes du territoire (Marsillan, Bouzigue, Sète, ...), DREAL Occitanie, Agence des aires Marines Protégées (nouvellement AFP) ainsi que de nombreux partenaires privés.



## Retour à la nature dans les anciens salins de Camargue

### Parc naturel régional de Camargue



Avec ses vastes étangs peuplés de flamants roses et sa végétation rase de sols salés, ce petit coin de Camargue, au sud de la ville d'Arles, donne une impression de nature. En réalité, il a été entièrement façonné durant plus d'un siècle par la production industrielle de sel. Des digues ont été levées, les niveaux d'eau maîtrisés, le sol nivelé... Dans le village de Sain-de-Giraud, plusieurs générations se sont consacrées à cette activité.

Deux entreprises ont l'ailleurs été à la source de la création du village au milieu du dix-neuvième siècle. L'approvisionnement des ouvriers, l'école ou les soins de santé étaient pris en charge par les industriels, qui offraient également des droits d'usage de l'espace : chasse, pêche, balades....

Mais ces entreprises ont fortement réduit leurs activités au cours des dernières années et une grande partie des salins a été abandonnée. L'entretien des digues n'est plus assuré et personne n'a plus les moyens de colmater les brèches qu'ouvre patiemment la mer. Le territoire entre dans un processus de «renaturation» dont il est bien difficile de dire quels seront à terme tous les effets.

### Gérer des espaces en rapide évolution

Plus de sept mille hectares ont été achetés par le Conservatoire du Littoral et confiés en gestion au Parc naturel régional de Camargue en partenariat

avec la station biologique de la Tour du Valat (un Centre de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes) et la Réserve nationale de Camargue (elle-même gérée par une association naturaliste). L'objectif : éviter que ces vastes terrains idéalement situés au bord de la Méditerranée ne tombent aux mains des promoteurs ou ne soient colonisés par le camping sauvage.

L'effacement de l'action humaine et le retour des évolutions naturelles sont considérés par ces nouveaux gestionnaires comme inévitables à cause du coût que représenterait le maintien des digues, mais également comme souhaitables car pouvant profiter à terme à la biodiversité.

Ce n'est pas l'avis des habitants du village, qui craignent des évolutions naturelles qui remettent en cause les usages existants. Une partie

de la population est attachée au maintien du site tel qu'il est et ne comprend pas que les gestionnaires se résignent à en accepter la renaturation. Ils contestent la vision qui sous-tend ce choix et revendentiquent leur connaissance d'un territoire qu'ils ont largement bâti et qu'ils fréquentent quotidiennement. Derrière ce débat s'affrontent des conceptions différentes. Une grande partie des habitants est attachée à une nature façonnée par l'homme et à l'idée de services écologiques rendus : chasse, pêche et promenade. De l'autre côté, les organismes gestionnaires sont inspirés par l'idée d'une nature qui existe par elle-même et mettent en avant l'importance de la biodiversité.

Formellement, les gestionnaires auraient la possibilité de mettre en œuvre le mode de gestion qu'ils désirent. Mais comment imposer à des



habitants, sur un site qu'eux et leurs familles ont construit de leurs mains, des changements qu'ils ne souhaitent pas ? Pour les habitants, comment conserver une certaine maîtrise des évolutions de leur territoire sans travailler avec les organismes qui en ont la gestion ? Pour chacun, le passage en force n'est ni concevable ni réaliste. Le dialogue s'impose.

#### Créer des espaces d'échange

Dans ce petit bout de Camargue longtemps géré par des entreprises privées, les institutions publiques n'ont pas bonne presse. Le premier objectif du Parc de Camargue a donc été de restaurer le dialogue. Des réunions participatives ont d'abord été organisées pour parler du site et de son évolution et au bout de quelques mois, s'est constitué un petit groupe d'habitants bénévoles. Ce groupe s'est réuni régulièrement sous la conduite du Parc, avec la Tour du Valat, la Réserve nationale de Camargue, le Conservatoire du littoral, et avec la participation de l'Office du tourisme d'Arles. Il a été animé par un couple résidant sur place, indemnisé par le Parc, celui-ci étant désireux de ne pas faire intervenir de prestataire extérieur afin de faciliter l'acceptation de la démarche. Des moments de formation des habitants ont également été organisés sous l'égide de ce groupe, ainsi que des moments d'information lors des fêtes et événements locaux. Petit à petit, le groupe s'est fait l'écho des attentes de l'ensemble des habitants et a renforcé sa capacité à formuler des projets pour le village. Le processus

a également permis aux gestionnaires de préciser leurs attentes. Pour les habitants, l'objectif principal est de créer des activités dans un village durablement secoué par le recul de l'activité industrielle, en visant un tourisme vert basé sur la protection de l'environnement. Ils souhaitent valoriser l'histoire humaine de ces populations qui sont venues pour travailler le sel et le patrimoine bâti, notamment les bâtiments en briques inspirées des corons du Nord de la France. Enfin, ils revendiquent un rôle de « sentinelles » : du fait de leur présence sur place, ils peuvent alerter sur les évolutions du milieu. Pour les gestionnaires du site, l'objectif est de faire des choix qui seront compris par la population et qui seront respectés. Les enjeux naturalistes résident dans les massifs dunaires, les milieux lagunaires, les habitats côtiers. Les gestionnaires reconnaissent que la renaturation rend l'évolution du site difficilement prévisible, ce qui pose problème pour certains usages comme la balade ou la pêche. Le fait de mettre sur la table ses besoins, ses craintes et ses doutes contribue progressivement à l'institution d'un climat de confiance.

Après deux ans de dialogue, deux projets ont été imaginés et mis en œuvre par le groupe de concertation. Le premier est un itinéraire de découverte du patrimoine du village de Salin-de-Giraud, le second est un sentier de découverte destiné aux vélos et aux cavaliers. L'un des enjeux du projet, qui consiste à faire en sorte que les habitants se mobilisent pour le site des anciens salins, est donc en bonne voie. Sans concertation,

il est probable que ceux-ci se seraient désintéressés de cet espace dont ils s'estimaient dépossédés et que se seraient alors développées des pratiques d'appropriation privée comme le camping sauvage. Pour autant, les uns et les autres convergent-ils sur l'avenir souhaitable du site ? Sans doute pas. Ce qui est certain, c'est qu'un dialogue a pu s'établir sur ce sujet, que les positions des uns et des autres ont pu s'exprimer et que des réalisations vont le jour. Le Parc estime être désormais considéré comme un gestionnaire légitime des anciens salins, ce qui n'était pas le cas avant le début de la concertation. Il le doit à ce petit groupe d'habitants qui a joué les médiateurs et à sa propre capacité d'écoute.

#### Peut-on se passer de concertation ?

D'ailleurs, aurait-il pu faire autrement ? Pour le Parc, un recours autoritaire à la réglementation n'aurait pas été possible dans ce cas parce que la volonté des élus locaux est d'intégrer économie et écologie plutôt que d'avoir recours aux interdictions lorsque ce n'est pas nécessaire. Un Parc a pour objectif d'assurer la coexistence de l'homme et de la nature, pas de préserver la nature aux dépens de l'homme. Plus que dans la contrainte, la solution réside dans un plan de gestion concerté à haute valeur environnementale.

Pour les naturalistes de la Tour du Valat, la plus-value de la concertation est de faire comprendre des choix de gestion et si possible de les co-construire afin qu'ils soient compris et plus sûrement.

respectés. Les politiques de préservation de l'environnement sont trop souvent vécues comme antagoniques avec les objectifs économiques, ce qui nuit à leur acceptation. Il est donc nécessaire de discuter plutôt que d'imposer. Certes, le dialogue peut conduire à de fâches compromis lorsque les rapports de force ne sont pas équilibrés, notamment quand les acteurs de l'environnement ne sont pas suffisamment compétents ou nombreux face aux acteurs économiques. Il peut aussi s'avérer peu efficace lorsqu'il est bâclé ou mené par des animateurs sans expérience ou sans connaissance du territoire. Mais ces difficultés sont surmontables. « *Il faut acciper la négociation* » concluent les gestionnaires, qui font le choix de cheminer plus lentement mais plus sûrement.

## Regard d'expert

### La participation, un outil pour la transition écologique



#### Hélène Rey-Valette

La prise en compte des enjeux environnementaux appelle à des changements de comportements des individus, mais également à une évolution des systèmes de valeur. Les défis d'aujourd'hui nous imposent de faire évoluer nos regards sur l'environnement et de questionner en particulier la relation entre l'homme et la nature. Il est nécessaire de passer d'une époque où la nature était asservie et instrumentalisée à une époque où l'humain s'inscrit dans le fonctionnement de la nature. Pour accompagner ces mutations, il faut non seulement des incitations ou des outils réglementaires mais aussi

Hélène Rey-Valette est maître de conférences à la Faculté d'économie de l'Université de Montpellier. Ses travaux de recherche portent sur l'environnement, la gestion concertée des zones littorales, la participation, la transition écologique et la mutation des politiques publiques. Elle est également membre du Comité Environnement de la Fondation de France.

des démarches volontaires et un dialogue sociétal autour de ces enjeux.

Encourager le dialogue entre les acteurs des territoires suppose d'imaginer de nouvelles modalités d'interactions, notamment entre les pouvoirs publics, les acteurs collectifs mais également les citoyens. Pendant longtemps, y compris dans les démarches concertées, les politiques publiques sur les territoires étaient l'affaire des institutions, des organismes gestionnaires et des parties prenantes.

#### Pour aller vers une société plus dialoguante, des innovations sociales sont incontournables.

Il est nécessaire d'élargir les processus de concertation et d'intégrer les citoyens qui sont des moteurs importants du changement. On assiste depuis quelques années à une prise de conscience de l'importance de la concertation et de la participation citoyenne notamment dans le domaine de l'environnement. La Fondation de France a adopté une démarche innovante à ce niveau en mettant l'accent sur la mobilisation des citoyens et des associations locales, notamment dans le

programme Initiatives collectives pour l'environnement. L'accent est mis sur les innovations sociales, mais aussi sur les apprentissages et le partage des connaissances, en particulier à travers des programmes de recherche action ou de sciences citoyennes. Dans tous les cas, l'objectif est de renforcer les initiatives portées par les citoyens et les associations afin de contribuer à travers cela à une meilleure organisation des acteurs et à une appropriation des nouvelles valeurs en faveur de la protection de l'environnement. La priorité est de favoriser les démarches volontaires et les évolutions négociées, sachant que ces dynamiques de changement doivent être progressives de façon à faciliter les apprentissages tant individuels que collectifs et à répartir les efforts.

À terme, au-delà de la problématique de l'environnement, il s'agit d'aller vers une société plus dialoguante, composée d'acteurs mieux formés, capables d'échanger de façon constructive, conscients de leurs responsabilités. Cela passe d'un côté par une «capacitation» des acteurs, c'est-à-dire l'acquisition de capacités à contribuer aux choix collectifs, de l'autre par un renforcement du lien social, c'est-à-dire des

mécanismes de dialogue et de réflexivité autour des enjeux collectifs. Pour cela, des innovations sociales sont incontournables.

Changer les rapports des individus aux choix politiques et faire évoluer les formes de gouvernance territoriale supposent de faire preuve d'imagination. On peut ainsi citer par exemple, la mobilisation croissante d'artistes divers dans les démarches participatives territoriales pour interroger et renouveler le regard que nous portons sur les choses.

Il est utile de porter un regard bienveillant sur la diversité des initiatives qui naissent sur le territoire et dont ce livre donne un aperçu. Percevoir les germes de changements futurs, repérer les bonnes idées, débusquer les pépites : c'est ainsi que nous parviendrons à encourager les changements dont nous avons besoin face aux défis environnementaux d'aujourd'hui.